



Modification du Jour de repos

Par **Idaloo**, le **10/06/2013** à **21:15**

Madame, Monsieur,

Je travail du lundi au vendredi depuis que j' occupe mon nouveau poste depuis 2005.
J ai donc toujours eu mon week-end pour repos.

Est il possible de le modifier sans mon accord?
Mon employeur souhaite pouvoir modifier ce planning à sa guise.

Mon entreprise est ouverte du lundi au dimanche cela signifie t il que je suis à leur disposition
7 jours sur 7.

Par **P.M.**, le **10/06/2013** à **21:29**

Bonjour,

Il faudrait déjà savoir si ce changement est dans le seul intérêt de l'entreprise mais même dans ce cas, a priori, puisque cela n'a jamais été le cas, l'employeur ne peut pas vous imposer de travailler le dimanche sans votre accord et pour le repos hebdomadaire, il conviendrait déjà de consulter la Convention Collective applicable...